Carrière de granit : l'opposition déboulonne le projet

SANTA LUCIA DI TALLÀ Le collectif Forza Alta Rocca a dressé un récapitulatif de la situation depuis que l'enquête publique est terminée. Le préfet Pascal Lelarge doit annoncer en septembre s'il valide ou non le projet. Depuis le début, le promoteur reste muet

À la tribune, les différents intervenants ont présenté les arguments qui les poussent à rejeter le projet.

PHOTOS A.-F.I

Large mobilisation lundi à Sainte-Lucie-de-Tallano contre le projet de carrière de granit. On comptait environ 150 personnes à la réunion organisée par le collectif Forz'Alta Rocca.

La carrière de granit on n'en veut pas! répètent-ils comme un mantra.

Ils le rappellent, le martèlent depuis l'automne 2020, lorsque l'implantation d'une carrière de granit en cours d'étude sur les communes de Fozzano et Loreto-di-Tallano faisait l'objet d'une enquête publique destinée à mesurer son impact.

À l'époque, le collectif Forza Tallà, qui regroupe des résidents des communes de Sainte-Lucie-de-Tallano, Altagène et Olmiccia, voit le jour. Ses membres ont décidé de faire front, avec le maire de Sainte-Lucie-de-Tallano, contre le projet, dénonçant une triple pollution, sur le plan sanitaire, visuel et phonique.

Désormais rebaptisé Forz'Alta Rocca, le collectif, qui rassemble 750 membres sur sa page Facebook, a organisé une réunion publique lundi en fin d'après-midi devant l'église Saint-François, à Sainte-Lucie-de-Tallano, pour présenter l'ensemble des aspects du dossier et tracer des perspectives.

Plus de 900 personnes se sont exprimées pendant l'enquête publique et 84 % se sont prononcés contre le projet, selon le collectif. Entre-temps, les conclusions du rapport du commissaire enquêteur sont tombées en avril et il a émis un avis favorable (avec trois réserves et cinq recommandations). Une conclusion qui a conduit à l'effarement et la colère des membres du collectif.

Prolongation de l'instruction

Désormais, la balle est dans le camp du préfet. Le secrétaire général de la préfecture a pris, en juin dernier, un arrêté de prolongation de l'instruction de trois mois. Elle sera close le 12 septembre. « *Nous sommes inquiets, même si on ne rêt pas ici à l'année* », confie une femme présente à la réunion de ce début de semaine. « *Je me rallie au mécontentement et au refus.* »

Sept personnes avaient pris place à la tribune, dont trois élus de l'Assemblée de Corse, venus aussi répondre aux questions de la population : Jean-Paul Panzani, chef d'entreprise et conseiller territorial ; Jérôme Giacomoni, ingénieur, expert de la qualité de l'air ; Jean-Louis Leccia, Tallanais fêtu d'histoire ; Pascal de Giacomoni, ingénieur ; Marc Monticonacci, président de l'association Alta Rocca Viva. Sachant que Chantal Pedinielli, conseillère territoriale, et Jean-Jacques Lucchini, conseiller territorial de la majorité, étaient déjà intervenus l'an dernier à l'Assemblée de Corse sur la question.

Tous ont multiplié les arguments en défaveur de la carrière de granit à ciel ouvert.

Pour Jean-Paul Panzani, l'enquête de la commissaire enquêtrice a été bâclée. « *Dans son rapport, elle a soulevé trois réserves* (constituer un comité de suivi et de consultation, consulter l'architecte des bâtiments de France pour avis, et protéger la tortue d'Hermann). *Celles-ci ne peuvent pas être résolues, donc ce projet ne peut pas voir le jour. Le rapport de madame Leoni, la commissaire enquêtrice, est indigeste, léger, et a survolé quasiment toutes les vraies questions qui ont été posées par les citoyens. Les élus sur le terrain n'ont pas été consultés. Selon l'enquêtrice, la carrière serait un atout touristique pour la région* », insiste-t-il.

Le collectif est toujours dans l'attente d'un entretien avec le préfet. « *Ce projet, au niveau économique, est un non-sens. On compte déjà deux carrières sur la microrégion qui satisfont largement les besoins en termes de granulats. Le promoteur n'a jamais consulté un élu de la microrégion sur le projet qu'il voulait conduire. Il se meure depuis le début dans un mutisme affligeant. Ce dossier vaudevillesque baigne dans la plus profonde opacité. Sur le prétexte du confinement, aucune réunion publique ne s'est tenue pendant l'enquête.* »

« Je ne veux pas m'exprimer »

Contacté par nos soins, le porteur de projet, la SAS Corse Prefa se refuse encore à tous commentaires et de se défendre malgré les attaques.

Interrogé sur les nuisances et pollutions mentionnées par Forz'Alta Rocca, le promoteur lâche un bref : « *S'ils le disent, ils ont sans doute raison.* » Avant de couper court, « *je ne veux pas m'exprimer* ». Dans ce projet, seule l'analyse du collectif a donc valeur de vérité.

Durant plus d'une heure, il est donc monté à nouveau au front, déroulant une argumentation déjà exprimée par le passé, comme les questions sanitaires et d'exposition des populations, argumentant aussi sur le plan écologique et des ressources environnementales.

Pour Jérôme Giacomoni, le plus dangereux dans le granit, c'est la silice cristalline qu'il contient, qui provoque de très graves maladies respiratoires. « *Il y a une enquête sur une carrière dans le nord de la France qui montre qu'à deux kilomètres, sous les vents dominants, vous allez respirer en permanence entre 20 et 25 microgrammes de poussière, alors que c'est un produit hautement cancérigène.* »

La question du trafic routier est aussi au cœur des préoccupations. « *Avec le passage de 80 camions par jour, un tel trafic est impossible entre le pont d'Aiseraiso et Loreto. La route ne va pas faire long feu. Vos impôts ne sont pas faits pour subventionner les dégâts des intérêts privés.* » Sans compter les nuisances sonores. « *Le bruit de fond va être terrible avec les engins, le concassage et les tirs de mines* », énonce Pascal de Giacomoni.

« *Pour préserver le littoral, on ne peut pas sacrifier le rural* », lançait pour sa part Chantal Pedinielli, qui proposait de passer peut-être à une action plus forte en se mobilisant au niveau d'axes importants.

Si l'opposition emmenée par le collectif, grande, grossit et se bat, rien n'indique que la carrière ne verra jamais le jour en face de Sainte-Lucie-de-Tallano.

« *Dans l'immense majorité des cas, si le commissaire enquêteur donne un avis positif, il est suivi par le préfet* », relève un avocat originaire de Sainte-Lucie-de-Tallano, dans le public.

« *Notre objectif n'est pas d'aller en justice mais que le préfet dise non à ce projet* », appuie en conclusion le collectif Forz'Alta Rocca.

ANGE-FRANÇOIS ISTRIA